

35^E

RENCONTRE
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

Revue de presse

Résumés ou extraits des articles

Annonce de l'évènement

Le Bulletin Quotidien – 17 nov

Myriam El Kohmri, chargée de la Politique de la ville, ouvrira en fin d'après-midi la 35' rencontre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

Urbapress Information – 5 nov 11

Rencontre des agences d'urbanisme, organisée par la Fnau . Le lundi sera consacré à des ateliers débats et visites dans différents lieux de Paris et d'Ile-de-France. La journée du mardi s'articulera autour d'une séance plénière et de quatre tables rondes au CentQuatre.

Décideurs d'Ile de France – 3 nov

Rencontre des agences d'urbanisme : quelques précisions sur le déroulé des 2 jours.

Le Courrier du logement – 27 oct

35e Rencontre nationale des agences d'urbanisme organisée au 104, dans le 19e arrondissement, par la Fédération nationale des agences d'urbanismes (FNAU), présidée par Jean Rottner, sur le thème "A la recherche du bien commun territoriale". Avec notamment un atelier sur « L'habitat »...

Union-habitat.org – 23 oct

Annonce de l'atelier sur l'habitat dans le cadre des Rencontres nationales 2014 de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), organisées du 17 et 18 novembre, sur le thème « A la recherche du bien commun territorial ». Programme et modalités d'inscription sur le site de la FNAU.

→ [Article en PJ](#)

Articles suite à la Rencontre et au point-presse

Décideurs d'île de France – 24 nov

Le nouveau président de la Fnau (Fédération nationale des agences d'urbanisme), Jean Rottner, par ailleurs maire de Mulhouse, a encouragé "une forme d'impertinence positive". Baisse des dotations : Malgré tout, "cette sobriété qui s'impose, nous la voulons positive".

→ [Article en PJ](#)

Urbapress.fr – 24 nov

Même article.

AEF – 21 nov

Sylvia Pinel signe avec la Fnau un protocole de convention pour 2014-2020.

En plus d'être "confrontées à de nouveaux enjeux", tels que "la réforme territoriale, la métropolisation ou [l'évolution à venir du] rôle des conseils généraux", les 52 agences "vivent un moment difficile" où "les dotations de l'État sont en baisse", souligne Jean Rottner. Pour autant, elles "ont un rôle essentiel à jouer"

Viepublique.fr – 20 nov

Texte de la déclaration de Sylvia Pinel lors de la Rencontre de la FNAU.

Sageret.fr (Toute l'actualité du BTP) – 20 nov

Le protocole signé entre la Ministre et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) réaffirme le rôle essentiel des agences d'urbanisme comme relais locaux des politiques de développement durable des territoires que mène le Gouvernement en matière de planification, d'aménagement et d'habitat.

→ [Article en PJ](#)

Urbapress Information – 19 nov

La secrétaire d'Etat et son ministre de tutelle, Patrice Kanner, s'exprimaient à l'occasion de la 35e Rencontre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)... qui a choisi pour thème "Le bien commun territorial". Un signe des temps ? « Les communs se réinventent aujourd'hui. » a-t-elle déclaré.

La Gazette des Communes.fr - 19 nov

Les agences d'urbanisme à un tournant. Baisse des dotations, les agences doivent s'adapter et innover.

→ [Article en PJ](#)

Localtis.info - 18 nov

Les agences d'urbanisme s'interrogent sur le "bien commun territorial". Pour Jean Rottner, il s'agit à travers la recherche du "bien commun" d'"inventer un partenariat public-privé-population"

Les agences d'urbanisme abordent aujourd'hui un nouveau tournant de leur histoire avec le renforcement de la régionalisation et le mouvement de métropolisation. « Nous souhaitons garder un coup d'avance et une forme d'impertinence positive. »

Signature de conventions avec l'AFD, l'Anru et le ministère de l'Egalité des territoires et du Logement.

Le ministre de la Ville, Patrick Kanner a défini trois priorités pour les agences : la prospective, la veille, ainsi qu'un rôle d'"éducation populaire"

Sylvia Pinel, ministre de l'Egalité des territoires et du Logement, a insisté sur "le rôle essentiel des agences d'urbanisme en tant que relais locaux des politiques du gouvernement". "L'Etat a besoin de données fiables et précises pour ajuster ses politiques".

→ [Article en PJ](#)

Ville.gouv.fr – 18 nov

Patrick Kanner et Myriam El Khomri ont participé à la 35e rencontre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) consacrée au thème « A la recherche du bien commun territorial ».

[→ Article en PJ](#)

Communes de France – déc.

Retour sur ces 2 jours de Rencontre.

[→ Article en PJ](#)

Articles à venir

Objectif Grand Paris

Autres sujets

Urbapress - 26 nov

La 36e Rencontre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme se déroulera à Lyon.

Articles

Union-habitat.org

les Hlm
HABITER MIEUX
bien vivre ensemble

Le site d'information et d'échange
sur les Hlm et le logement social



[L'Union sociale pour l'habitat](#)

[Les Hlm de A à Z](#)

[Le Mag](#)

[Se loger](#)

[Ressources](#)

[Espace presse](#)

[Emplois & formations](#)

[Le Congrès](#)



L'Union sociale pour l'habitat

[Qui sommes-nous ?](#)

[Actualités de l'Union sociale pour l'habitat](#)

[Evénements](#)

[Revue](#)

[Publications](#)

[Où et pourquoi](#)

[Liens](#)

Accueil » L'Union sociale pour l'habitat » Actualités de l'Union sociale pour l'habitat » Atelier FNAU à l'USH : l'habitat, une ressource en partage

23.10.2014

Atelier FNAU à l'USH : l'habitat, une ressource en partage

Partenaire de la FNAU, l'Union sociale pour l'habitat accueille et apporte sa contribution à l'atelier « L'habitat, une ressource en partage », le **lundi 17 novembre de 13h30 à 17h30**.

Cet atelier se tient dans le cadre des Rencontres nationales 2014 de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), organisées du 17 et 18 novembre, sur le thème « À la recherche du bien commun territorial ».

Programme et modalités d'inscription sur le site de la FNAU : <http://www.fnau.org/reseau-agences/manifestations-rencontres.asp?annee=2014>

Plus d'information sur le bien commun territorial dans "Traits d'agence".

Décideurs d'Ile-de-France

La Lettre du Grand Paris et de l'aménagement urbain

ÉDITO

1195 → LUNDI 24 NOVEMBRE 2014

Interview

Didier Bellier-Ganière :
Seine-Aval est un territoire
charnière

→ page 9

Politiques

Orientations budgétaires :
la Région entend "faire face"

→ page 2

Urbanisme

SNCF Immobilier : 20 000 ha
de foncier à gérer

→ page 7

L'immatérialité pour l'égalité territoriale

"Demain ne sera pas le monde d'aujourd'hui en mieux. Il sera radicalement différent. Il nous faut donc trouver des modes radicalement différents d'intervenir". C'est en ces termes que Mireille Ferri, dg de l'AIGP (Atelier international du Grand Paris), posait les enjeux qui attendent les agences d'urbanisme, le 18 novembre, à l'occasion de leur 35^e rencontre nationale, qui se tenait à Paris. Le nouveau président de la Fnau (Fédération nationale des agences d'urbanisme), Jean Rottner, par ailleurs maire de Mulhouse, a encouragé "une forme d'impertinence positive", pour continuer à être un "laboratoire d'ingénierie" pour les collectivités, face notamment au "tsunami" de la réforme territoriale. Pas évident cependant, puisque les agences devront faire face, en 2015, à une baisse de leurs dotations de la part de l'Etat de 27 %, regrette l'ancienne vice-présidente de la Fnau. Malgré tout, "cette sobriété qui s'impose, nous la voulons positive". D'ailleurs, en prenant pour thème le "Bien commun territorial", les agences d'urbanisme se placent dans un nouveau référentiel qui "repose sur la capacité à mobiliser les ressources immatérielles", commente l'économiste Christian Dutertre. Oublié pendant longtemps, c'est pourtant le capital immatériel qui fait la différence entre des territoires aux caractéristiques identiques, souligne pour sa part Pierre Calame, président de la fondation Charles Léopold Mayer. De nouveaux écosystèmes d'économie, de modes de production, de partenariats se mettent en place sur les territoires, mais comment éviter la fragmentation et tendre vers l'égalité entre eux, à l'heure de la métropolisation ? Il faut arriver à "faire des métropoles des pôles d'entraînement, construire des équilibres autour des pôles de développement", selon Jean Pisani-Ferry, commissaire à la Stratégie et à la prospective. L'enjeu est plus particulièrement prégnant en Ile-de-France, où la Métropole du Grand Paris comptera près de 7 millions d'habitants. D'aucuns pointent le risque d'une Ile-de-France à deux vitesses, voire trois vitesses, avec, au centre, la MGP, puis les grandes intercommunalités de grande couronne de 200 000 habitants minimum, puis les autres. Didier Bellier-Ganière, nouveau dg de l'Epamsa, n'y croit pas (cf. p.9). "Il n'y aura pas le Grand Paris et le désert francilien. Au contraire, la Métropole aura un effet d'entraînement". Espérons que l'avenir lui donnera raison.

Magali Tran

AEF Sylvia Pinel signe avec la Fnau un protocole de convention pour 2014-2020

Par [Emilie Buono](#) - Le vendredi 21 novembre 2014 - dépêche n°490566

"Les agences d'urbanisme souhaitent de la part du gouvernement une assurance, celle de voir sanctuarisé le budget qui leur est attribué pour les années à venir", assure Jean Rottner, président de la Fnau . Il s'exprimait, mardi 18 novembre 2014, lors de la deuxième journée de la 35e rencontre nationale des agences (1), à laquelle participent Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, et Patrick Kanner, ministre de la Ville. En plus d'être "confrontées à de nouveaux enjeux", tels que "la réforme territoriale, la métropolisation ou [l'évolution à venir du] rôle des conseils généraux", les 52 agences "vivent un moment difficile" où "les dotations de l'État sont en baisse", souligne Jean Rottner. Pour autant, elles "ont un rôle essentiel à jouer", fait valoir Sylvia Pinel, avant de signer avec la Fédération un protocole de coopération pour 2014-2020.



Sylvia Pinel a ouvert la 35e rencontre nationale des agences d'urbanisme le 18 novembre 2014 à Paris, organisée autour de la question du bien commun. Une occasion pour la Ministre de renouveler le partenariat stratégique entre l'État et les agences d'urbanisme pour la période 2014-2020.

Le protocole signé entre la Ministre et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) réaffirme le rôle essentiel des agences d'urbanisme comme relais locaux des politiques de développement durable des territoires que mène le Gouvernement en matière de planification, d'aménagement et d'habitat.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ET LES ÉLUS

La Ministre a évoqué un axe de travail majeur, celui de l'émergence d'une nouvelle génération de documents d'urbanisme qui permettent de favoriser un aménagement équilibré et qualitatif des territoires, et qui organise leur urbanisation tout en préservant les espaces agricoles, naturels et forestiers. Avec la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, et notamment le transfert de la compétence des plans locaux d'urbanisme aux intercommunalités, il s'agit de consolider les stratégies d'aménagement en les inscrivant à l'échelle de ce périmètre intercommunal.

ZOOM SUR LES AGENCES D'URBANISME

Les agences d'urbanisme sont au nombre de 52. Elles regroupent 1 600 professionnels. La loi ALUR a modifié le code de l'urbanisme pour clarifier leur statut. L'article L. 121-3 les définit comme des « agences d'ingénierie partenariale », créées à l'initiative des collectivités territoriales et de l'Etat. Les établissements publics ou autres organismes contribuant à l'aménagement et au développement de leur territoire peuvent également être parties prenantes de ces structures.

Les agences d'urbanisme ont pour missions :

- De suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ; ?
- De participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement ; ?
- De participer à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SCoT et PLU) ; ?
- De préparer les projets d'agglomération ; ?
- De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable ainsi que de la qualité paysagère et urbaine ; ?
- D'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées.

Les agences peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public (GIP). Leur financement est assuré essentiellement par des contributions (subventions, cotisations...) de leurs membres qui sont majoritairement des personnes publiques.

Pour en savoir plus, visitez le [site du ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la](#)

Les agences d'urbanisme à un tournant

Publié le 19/11/2014 • • Par Delphine Gerbeau



© HT

Réunies les 17 et 18 novembre 2014 pour réfléchir sur le thème du "bien commun", Les agences d'urbanisme doivent aussi se projeter sur de nouveaux modes de financements, alors que la dotation de l'Etat est en baisse.

Réunies pour leur congrès annuel à Paris, les 17 et 18 novembre, sous la thématique du bien commun, les 52 agences d'urbanisme voient leur modèle mis à l'épreuve. En principe financées paritairement par l'Etat et les collectivités locales, elles subissent une baisse de la subvention de l'Etat pour 2015 de 27 %. Un mauvais coup, alors que les collectivités locales elles-mêmes, du fait de la baisse des dotations, ne pourront certainement pas combler le différentiel.

Il s'agit donc pour le président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme ([Fnau](#)) Jean Rottner, par ailleurs maire de Mulhouse, de « se réinventer. Avec une métropolisation qui devient le fondement de la politique territoriale, les agences seront les structures adéquates d'observation et d'accompagnement. Nous sommes un laboratoire d'ingénierie pour les élus, il nous faut avoir toujours un coup d'avance, une forme d'impertinence positive » .

Nouveaux modes de financement – Il faut aussi se réinventer en matière de financement. La Fnau a signé une convention avec l'Agence française de développement, afin de mieux exporter le savoir-faire français et des stratégies d'urbanisation différentes. Elle a aussi affirmé à la secrétaire d'état chargée de la politique de la ville Myriam El Khomri sa nécessaire implication sur les contrats de ville et sur le second volet du programme national de rénovation urbaine, qui devrait être dévoilé en décembre. « Il nous faut trouver de nouvelles formes de participation du privé, réfléchir sur le tiers investisseur », estime Jean Rottner. Pour Mireille Ferri, première vice-présidente de la Fnau, « il est urgent de déconnecter la crise actuelle du bâtiment de l'ingénierie en amont. C'est elle qui permettra de sortir des difficultés ».

La Fnau a par ailleurs réclamé à la ministre du logement Sylvia Pinel, présente au congrès, une sanctuarisation du budget des agences pour les années à venir. Un protocole de coopération 2014-2020 a été signé entre l'Etat et la fédération, réaffirmant le rôle des agences en tant que relais locaux des politiques de l'Etat. La ministre a affirmé travailler à trouver des financements complémentaires pour les agences pour 2016. Celles-ci sont particulièrement attendues sur la modernisation des documents d'urbanisme, et sur la densification. Sylvia Pinel a ainsi annoncé le lancement d'un chantier de renouvellement des règlements des plans locaux d'urbanisme.

Les agences d'urbanisme s'interrogent sur le "bien commun territorial"

Urbanisme - Publié le mardi 18 novembre 2014

Les agences d'urbanisme ont tenu leur 35e Rencontre nationale du 17 au 18 novembre sur le thème du "bien commun territorial", une notion très ancienne redevenue d'actualité avec les nouveaux enjeux écologiques, numériques et l'économie du partage.

Qu'est-ce que le "bien commun territorial" ? Au singulier comme au pluriel, le concept, hérité de la gestion partagée de ressources agricoles, économiques ou culturelles, retrouve aujourd'hui un regain d'intérêt, notamment autour des nouveaux enjeux écologiques et numériques. La notion interpelle en tout cas les agences d'urbanisme qui en ont fait le thème central de leur 35e Rencontre nationale organisée à Paris les 17 et 18 novembre par leur fédération, la Fnau. Elle peut s'appliquer en effet à de nombreux sujets qui font aujourd'hui leur quotidien : la gestion de ressources naturelles comme l'eau ou d'espaces stratégiques soumis aux conflits d'usages (espaces publics, lisières, littoraux...), les nouveaux modes d'organisation du travail ou de gestion de biens ou services fondée sur le principe du partage (tiers lieux, systèmes de mobilité de type vélos en libre-service, auto-partage ou covoiturage), l'émergence de nouveaux modèles économiques pour la gestion de services d'intérêt général comme l'énergie ou encore le "capital territorial" fondé sur un système de valeurs partagées (ressources paysagères, patrimoines matériels et culturels, etc.).

"Garder un coup d'avance"

Pour le nouveau président de la Fnau, Jean Rottner, maire de Mulhouse, il s'agit à travers la recherche du "bien commun" d'"inventer un partenariat public-privé-population" : "Nous avons besoin de renouveler nos pratiques en nous appuyant sur les ressources locales et sur de nouvelles formes de gouvernance pour des actions publiques plus efficaces. On n'est pas seulement là pour faire du bâti mais pour faire émerger des écosystèmes de vie positive dans nos villes." Cela est d'autant plus important pour les agences d'urbanisme qu'elles abordent aujourd'hui un nouveau tournant de leur histoire avec le renforcement de la régionalisation et le mouvement de métropolisation. "Les agences ont toujours prospéré au moment des grands actes de la décentralisation, analyse Jean Rottner. Le quart d'entre elles ont été créées ces dix dernières années. Nous souhaitons garder un coup d'avance et une forme d'impertinence positive." Mais ce rôle de "laboratoire d'ingénierie pour les élus et les collectivités", les agences d'urbanisme doivent aussi le remplir avec 30% de dotations de l'Etat en moins. "Cela nécessite de trouver des solutions alternatives pour exporter nos savoir-faire, poursuit le président de la Fnau. C'est le sens des conventions que nous avons signées avec l'AFD (Agence française de développement, ndlr), l'Anru et le ministère de l'Egalité des territoires et du Logement." Avec l'AFD, il s'agit ainsi de développer la coopération d'ingénierie à l'international et en outre-mer. Dans le partenariat avec l'Anru, les agences d'urbanisme, déjà actives sur les politiques de cohésion urbaine, sont attendues plus particulièrement sur l'observation, le suivi et l'évaluation des quartiers, dans la préparation des projets stratégiques, particulièrement dans le cadre du nouveau portage intercommunal des contrats de ville.

Un rôle d'"éducation populaire", selon Patrick Kanner

Le ministre de la Ville, Patrick Kanner, intervenant en ouverture des débats le 18 novembre, a défini trois priorités pour les agences : la prospective, la veille, ainsi qu'un rôle d'"éducation populaire" en contribuant à "mettre à la disposition des citoyens une littérature simple et de qualité" pour favoriser leur expression. Lui succédant à la tribune, Sylvia Pinel, ministre de l'Egalité des territoires et du Logement, a insisté sur "le rôle essentiel des agences d'urbanisme en tant que relais locaux des politiques du gouvernement". "L'Etat a besoin de données fiables et précises pour ajuster ses politiques", a-t-elle ajouté en saluant notamment leur travail d'"observation de l'habitat". La ministre a aussi rappelé leur rôle auprès des élus en matière de "pédagogie sur les documents d'urbanisme intercommunaux". "La structuration du réseau d'agences participe à une meilleure performance dans la mise en œuvre locale des politiques nationales", a-t-elle conclu.

Anne Lenormand

Les ministres de la Ville à la 35e rencontre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme

#Brève | 18/11/2014



Patrick Kanner et Myriam El Khomri ont participé à la 35e rencontre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) consacrée au thème « A la recherche du bien commun territorial », les 17 et 18 novembre dernier.

Devant les agences d'urbanisme, les élus et professionnels présents, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a salué les agences réunies au sein de la Fnau qui « aident à penser nos quartiers, évaluer nos politiques et développer la citoyenneté ». La secrétaire d'Etat à la Politique de la ville a, pour sa part, appelé à la mise en oeuvre d'une « politique de la ville qui arrime les quartiers aux dynamiques des agglomérations ».

LES AGENCES D'URBANISME

Pour un nouveau bien commun territorial

Fédération des 52 agences d'urbanisme françaises, la FNAU a organisé cette année sa 35^e Rencontre nationale autour du thème de la recherche du bien commun territorial. Forte de ses 600 participants, cette édition fût un succès

Créées en 1967 dans l'effervescence urbaine qu'a connue notre pays durant les Trente glorieuses, les agences d'urbanisme sont aujourd'hui des acteurs incontournables de l'action publique locale et de la politique de la ville. Définies dans leur forme actuelle par la loi pour l'accès au logement et urbanisme rénové (dite loi ALUR), ces agences peuvent être des associations loi de 1901 ou des groupements d'intérêt public. Elles ont pour mission d'observer le territoire et ses évolutions, d'éclairer les décideurs publics dans leurs choix urbains, de participer à l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT et PLU) et de contribuer à la diffusion de l'innovation urbaine.

Les 17 et 18 novembre, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) qui regroupe les 52 agences françaises, organisait sa 35^e Rencontre nationale, durant laquelle élus, experts, et professionnels de l'urbanisme ont pu échanger, tandis que le protocole de coopération entre l'État et FNAU pour la période 2014-2020 et une convention de coopération d'ingénierie à l'international et en outre-mer avec l'AFD étaient signés.

La première journée a été consacrée aux visites des grands projets urbains franciliens et aux déclinaisons de la notion de bien commun dans la gouvernance énergétique, les espaces publics ou encore les nouvelles pratiques collaboratives, ainsi qu'à la présentation des partenaires des agences d'urbanisme à travers 10 ateliers et 4 visites. Cette journée s'est

conclue par une assemblée générale exceptionnelle de la FNAU tenue autour de la secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, Myriam El Khomri, et du directeur actuel de l'ANRU, Pierre Sallenave, qui ont insisté sur la « *mobilisation des agences d'urbanisme pour une nouvelle politique de la ville* ». Elles ont été appelées à participer, de par leurs compétences en ingénierie, à l'application de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. La secrétaire d'État leur a notamment demandé de travailler à l'élaboration des plans stratégiques et au suivi et l'évaluation des futurs contrats de ville.

Le plénière de la rencontre s'est déroulée le lendemain au Cent Quatre, bel établissement de coopération culturelle parisien et exemple de projet urbanistique réussi, puisqu'en 2008 y a été inauguré le nouveau rôle artistique d'une structure qui avait servi de pompes funèbres à Paris entre 1874 et 1997. S'y sont succédé élus et experts autour de plusieurs grands thèmes: la notion de bien commun; les nouvelles pratiques, modes d'actions et outils de l'urbanisme; les modèles économiques émergents et enfin les évolutions de l'action publique. C'est le ministre de la Ville Patrick Kanner qui a ouvert cette journée par un discours où il a qualifié la politique de la ville de « *concentré de politique urbaine* ». Il a ensuite appelé les agences d'urbanisme à s'investir dans la nouvelle politique de la ville à travers leurs missions habituelles, c'est-à-dire la prospective, la veille et l'observation des évolutions urbaines, avant

de leur proposer une nouvelle mission, celle d'assurer « l'éducation populaire » en urbanisme. La ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, Sylvia Pinel, a ensuite réaffirmé le « rôle essentiel » des agences d'urbanisme en tant que « relais locaux des politiques du gouvernement en matière de planification, d'aménagement et d'habitat » avant d'appeler les agences à assister l'État dans l'application des « nouvelles pratiques économiques, sociales et environnementales ». Elle a ensuite insisté sur le rôle « d'accompagnement des élus dans l'élaboration de leurs documents de planification », notamment au regard du transfert des PLU aux intercommunalités, avant de demander aux agences des « données fiables et précises » pour évaluer et ajuster les politiques publiques décidées. Elle a finalement rappelé que « les agences d'urbanisme constituent un socle d'ingénierie indispensable » pour les élus et les services de l'État avant de conclure en invitant les agences d'urbanisme à participer pleinement au futur Institut de la ville durable, qui réunira « élus, services de l'État, experts et professionnels de l'aménagement ».

Les tables rondes se sont ensuite succédées autour des grandes questions qui agitent les 1 600 professionnels que regroupent les agences d'urbanisme. Sur la question de la définition de ce qu'est le bien commun, débattue déjà du temps de Platon et d'Aristote, l'intervention d'Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole et de l'agence d'urbanisme de Rennes, proposant « les ressources naturelles, l'espace public et les connaissances comme biens communs territoriaux » a été particulièrement saluée. Alors que le numérique était reconnu lui aussi par tous les intervenants comme un nouveau bien commun, le maire de St-Jacques-de-la-Lande a appelé à ce que les citoyens ne soient plus de simples « consommateurs connectés » mais participent pleinement à la construction de ce nouveau bien commun.

La table ronde consacrée aux modèles économiques émergents en a, elle, souligné trois, durables et voués à se développer. Le premier est celui de l'économie circulaire, bien connu pour sa vertu écologique, sa limitation de la consommation de matières premières et son privilège accordé au recyclage. Le second est celui de l'économie collaborative, reposant sur une nouvelle organisation du travail plus horizontale, sur une (co)production « utile » et sur une éthique plus stricte, notamment en termes environnementaux. Ce modèle a été particulièrement bien défendu par Robert Herrmann, qui intervenait en tant que président de la Communauté urbaine de Strasbourg et qui assure la transformation de celle-ci en métropole. Enfin le troisième modèle promu, sans doute le moins connu, a été celui de l'économie de fonctionnalité, ardemment défendu par le docteur en économie Christian du Tertre, et basé sur la substitution de la vente d'un bien par la vente d'un service remplissant les mêmes fonctions. En visant à réduire les externalités négatives de la production et à réaliser des gains environnementaux ou sociaux par rapport à celle du bien, l'usage est ainsi privilégié à la possession. En France, ce modèle s'est notamment illustré avec l'émergence des vélos en libre service ou encore au sein de plusieurs initiatives de la « Troisième révolution industrielle en Nord-Pas de Calais », initiée par la CCI et la Région et à laquelle Christian du Tertre a d'ailleurs apporté son expertise. Ces deux jours riches en débats d'une grande qualité se sont conclus à la suite de la table ronde consacrée aux métamorphoses de l'action publique où Patrick Chamoiseau, Prix Goncourt 1992, a qualifié les urbanistes de « grands poètes de notre temps ». On les retrouvera l'année prochaine, pour la 36^e rencontre qui se déroulera à Lyon.

Julien Czaniecki